

Curi ce 1. ybre 1801. —

1801

3

Mon Reverend Père!

Quelque confiance, que j'ai a vos lumières, Depuis quelques tems je n'ai pas cru y devoir avoir recours, crainte de vous compromettre, ou de vous mettre dans le cas de déplaire a ceux, qui vous entourent, et qui peuvent vous rendre la vie plus ou moins agréable. mais aujourd'hui qu'il ne s'agit que de remettre une lettre a nos députés Tribourgeois, je m'adresse a vous, et vous prie d'exécuter au plus tôt cette Commission, vous voudrez bien m'en accuser la réception. je pense bien que ma démarche comme les précédentes sera très inutile mais il m'est important de pouvoir prouver a mes supérieurs, et a mon Diocèse, que j'ai fait mon devoir.

mes honneurs a Mr. votre Beaufrère, et a vous, mon Reverend Père, l'assurance de mon plus parfait dévouement

Mon Reverend Père

votre humble et obéissant
serviteur Jean Baptiste
Evêque de Lausanne

18.
Monsieur

Je viens de remettre à M^r d'Église la lettre que vous avez bien voulu me confier.
Je ne doute pas qu'il vous en accuſe lui même la réception et qu'il se concerté inſamment
avec ſes collègues ſur les objets qu'elle renferme.

Quant à moi je ſuis enchanté que votre Grandeur nait de ſon côté ſourcillement nait fourni
une occasion de lui marquer d'avance une marque de mon ſèle & de mon zèle. Dieu ſurement
je ſuis ſurtout bien ſenſible à la confiance qu'elle me témoigne. Je croyais l'avoir
entièrement perdue, queſqu'il et je vas que je m'étais trompé. Ce n'eſt pas M^r d'Église
que je croyais avoir manqué en rien ~~à aucun égard~~ ^{aujourd'hui car} à mon Evêque en
quelque choſe, ou toſhi de quelque manière les intérêts de l'églife dont je ſuis le
Ministre; mais il arrive ſouvent que l'on ſe trouve enveloppé dans la condamnation
d'autrui et que l'on eſt cenſé perſer, vouloir et faire tout ce que font veulent et
peuvent des perſonnes qui nous appartiennent ſous quelque rapport. Cette injuſtice
eſt commune de tout tems; mais elle eſt plus commune dans les momens ſâcheux ou
nous vivons. Depuis ~~la révolution~~ ^{notre révolution} et il eſt bien difficile de ne pas en être plus ou
moins la victime. Adieu M^r d'Église qui priſ mon parti comme ſes bien d'autres ſes.
Je rentre en moi même en appelle au témoignage de mon propre cœur et je me conſole dans le ſilence
et la paix.

Votre Grandeur ne fait entendre qu'elle auroit eu recours à ^{ce recours} le ſecours de moi ſi elle n'avoit
craint de me compromettre ou de mettre dans le cas de déplaire à ceux qui peuvent
me rendre la vie plus ou moins agréable. Cette crainte M^r d'Église ne reconnoît
quoique je ne puiſſe pas l'approuver. L'abandonnerai-je les agrimens de ma vie dépendent
de bien peu des perſonnes qui m'entourent à mes fonctions près je vis dans la ſolitude
je ſuis hermite. C'eſt un goût que j'ai contracté depuis ^{long} tant d'années et qui probablement
me ſuivra juſqu'au tombeau. D'ailleurs je ſuis de la des diſcuſſions politiques et de
tout ce qui peut me les rappeler que j'aurais pris le parti de me ~~de me séparer~~ ^{de me séparer} des ſociétés
ſi jamais ſi jamais j'aurais aimé les ſociétés j'aurais pris le parti de les fuir pour
garantir ma tranquillité. Cependant lorsqu'il ſ'agit de mon Miniſtère je ſais qu'elle ma
reſtaite et mes livres. Je ne craint pas de ſuffrir quelques diſagrémens, le
devoir n'aura être plus cher que nos goûts et notre tranquillité.

Et comment M^r d'Église pourrais je me compromettre en rendant à votre Grandeur les
petits ſervices qui peuvent dépendre de moi.

Recevez M^r d'Église l'aſſurance de mon reſpect

a Reverendine

Tres Reverend Dom Girard Desservant
le Culte Catholique

de
Louvain

J

a Berne

314

Oct
10. 10. 1801

